

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 23 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 23 Avril 2019 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

15 Avril 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BEAUDON, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Tarifs 2019-2020	Rapport N°9
------------------	----------------

Par décret n°2005-917, abrogeant le décret n°87-538 du 16 juillet 1987, le désencadrement des tarifs des transports urbains a été officialisé. Ainsi désormais, les Autorités Organisatrices peuvent librement fixer leurs tarifs.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical un projet d'actualisation des tarifs pour l'exercice 2019/2020 dont un exemplaire est joint en annexe. L'augmentation pondérée de l'ensemble des titres est de **0,454 %**.

Il est précisé que la grille tarifaire, particulièrement sociale, s'adresse à tous les publics.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur cette actualisation. Cette augmentation tarifaire prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2019.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

D.S

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'appliquer la nouvelle proposition de tarification telle que définie dans le tableau joint en annexe à cette délibération, à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2019.

**Vote :**

Pour : 11

Contre : 0

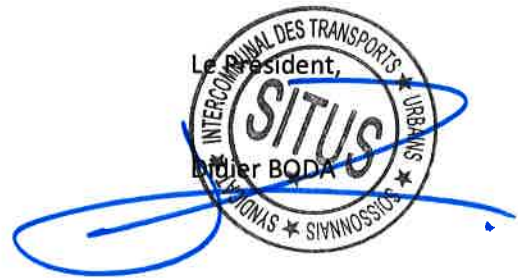
Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
25 AVR. 2019

Affiché, le 25 AVR. 2019  
Pour extrait conforme,



# AUGMENTATION DES TARIFS POUR L'EXERCICE 2019/2020

Nature du titres	Tarif 2018/2019	Prix de vente proposé 2019/2020	Augmentation brute	Augmentation brute en pourcentage	Volume recettes 2018 en pourcentage	% augmentation pondérée
Ticket unitaire TUS	1,20	1,20	0,00	0,00%	35,53	0,000%
Carnet 10 voyages TUS	7,60	7,70	0,10	1,32%	11,03	0,145%
Coupon Astus Hebdo	7,80	7,80	0,00	0,00%	0,05	0,000%
Coupon Astus Jeunes Mensuel	13,00	13,10	0,10	0,77%	7,52	0,058%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel	32,40	32,40	0,00	0,00%	11,23	0,000%
Coupon Astus Mensuel Tout Public	21,20	21,30	0,10	0,47%	5,32	0,025%
Coupon Astus Mensuel Tout Public Tarif Réduit	10,60	10,70	0,10	0,94%	2,39	0,023%
Carte Seniors et Personnes Handicapées	52,00	53,00	1,00	1,92%	7,99	0,154%
Carnet 10 voyages Tarif Réduit TUS	3,80	3,80	0,00	0,00%	4,35	0,000%
Coupon Astus Jeunes Mensuel Tarif Réduit	6,50	6,50	0,00	0,00%	2,17	0,000%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel Tarif Réduit	16,10	16,10	0,00	0,00%	1,90	0,000%
Coupon TAD TUS Mensuel	52,00	52,00	0,00	0,00%	1,49	0,000%
Ticket unitaire TAD	2,30	2,30	0,00	0,00%	2,54	0,000%
Carnet 10 voyages TAD	12,40	12,50	0,10	0,81%	6,18	0,050%
Pass'actif Picardie hebdo	6,80	6,80	0,00	0,00%	0,02	0,000%
Pass'actif Picardie mensuel	19,50	19,50	0,00	0,00%	0,29	0,000%
Pass Jeune Urbain	420,00	420,00	0,00	0,00%	0,00	0,000%

25 AVR. 2019  
 DE SOISSONS  
 A LA SOUS-PREFECTURE